



Assemblée générale

Distr. générale
18 décembre 2002
Français
Original: anglais

Cinquante-septième session

Point 130 de l'ordre du jour

Financement de la Mission des Nations Unies en Éthiopie et en Érythrée

Budget de la Mission des Nations Unies en Éthiopie et en Érythrée allant du 1er juillet 2003 au 30 juin 2004

Rapport du Secrétaire général

Table des matières

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
I. Mandat et résultats escomptés	1–3	3
II. Ressources nécessaires	4	7
A. Ressources financières		7
B. Ressources humaines		8
III. Analyse des variations	5–20	10
IV. Décisions que l'Assemblée générale devra prendre	21	14
V. Résumé des mesures prises pour donner suite aux demandes et recommandations du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires du Comité des commissaires aux comptes de l'Organisation des Nations Unies et du Bureau des services de contrôle interne		15
Annexe		
Organigramme		18



Résumé

Le présent rapport contient le budget de la Mission des Nations Unies en Éthiopie et en Érythrée pour l'exercice allant du 1er juillet 2003 au 30 juin 2004, dont le montant brut s'élève à 198 355 200 dollars.

Ce budget couvre le déploiement de 220 observateurs militaires, 3 980 militaires et 256 fonctionnaires internationaux, 282 agents recrutés dans le pays et 88 Volontaires des Nations Unies.

Ressources financières

(En milliers de dollars des États-Unis. Pour l'exercice budgétaire allant du 1er juillet 2003 au 30 juin 2004.)

Catégorie de dépenses	Dépenses (2001/02)	Montants répartis (2002/03)	Prévisions de dépenses (2003/04)	Variation	
				Montant	Pourcentage
Militaires et personnel de police	83 695,9	94 688,0	92 237,4	(2 450,6)	(2,6)
Personnel civil	27 756,2	33 253,2	28 314,9	(4 938,3)	(14,9)
Dépenses opérationnelles	73 555,6	92 889,0	77 802,9	(15 086,1)	(16,2)
Montant brut	185 007,7	220 830,2	198 355,2	(22 475,0)	(10,2)
Recettes provenant des contributions du personnel	3 507,9	4 015,4	3 832,5	(182,9)	(4,6)
Montant net	181 499,8	216 814,8	194 522,7	(22 292,1)	(10,3)
Contributions volontaires (budgétisées)	–	–	–	–	–
Total	185 007,7	220 830,2	198 355,2	(22,475,0)	(10,2)

Ressources humaines

Catégorie de personnel	Postes approuvés (2002/03)	Postes proposés (2003/04)	Diminution/ augmentation nette
Observateurs militaires	220	220	–
Contingents	3 980	3 980	–
Personnel international	259	256	(3)
Agents locaux	274	282	8
Volontaires des Nations Unies	82	88	6

Les décisions que l'Assemblée générale devra prendre sont énoncées au chapitre IV du présent rapport.

I. Mandat et résultats escomptés

1. Le Conseil de sécurité a établi dans ses résolutions 1312 (2000) et 1320 (2000) le mandat de la Mission des Nations Unies en Éthiopie et en Érythrée (MINUEE) et l'a modifié par sa résolution 1430 (2002) pour y inclure le déminage en vue de la démarcation et le soutien administratif et logistique aux bureaux locaux de la Commission du tracé de la frontière. Il en a ensuite autorisé la prolongation dans des résolutions, dont la dernière en date était la résolution 1434 (2002).

2. La Mission a pour mandat d'aider le Conseil de sécurité à atteindre un objectif général, à savoir parvenir au règlement pacifique du conflit entre l'Éthiopie et l'Érythrée.

3. Dans le cadre de cet objectif général, la Mission contribuera, au cours de l'exercice budgétaire, à un certain nombre de réalisations en exécutant les produits clefs présentés dans les tableaux ci-après.

Composante 1 : Composante politique

<i>Réalisations escomptées</i>	<i>Indicateurs de succès</i>	<i>Produits</i>
1.1 Progrès vers un règlement définitif du conflit frontalier	Concertation accrue avec les parties au conflit et entre elles	Facilitation des négociations, des consultations et de la concertation avec les dirigeants éthiopiens et érythréens Réunions périodiques avec des responsables gouvernementaux Réunions d'information périodiques à l'intention de la communauté internationale Ouvrages et analyses sur la situation politique Émissions de la radio de la MINUEE Conférences de presse hebdomadaires Maintien de six centres communautaires Enquêtes sur le terrain

<i>Réalisations escomptées</i>	<i>Indicateurs de succès</i>	<i>Produits</i>
1.2 Retour à la normale dans la Zone de sécurité temporaire et aux alentours	<p>Baisse du nombre des cas de violation des droits de l'homme observés dans la Zone de sécurité temporaire et dans les zones contiguës</p> <p>Augmentation du nombre de personnes déplacées rentrées dans ces zones</p>	<p>Comptes rendus d'entretiens sur des allégations de violation des droits de l'homme et comptes rendus de rapatriement</p> <p>Comptes rendus sur des cas de regroupement familial</p> <p>Comptes rendus d'entretiens avec des personnes déplacées et des rapatriés</p> <p>Aide regroupement familial</p> <p>Aide aux victimes de violation des droits de l'homme</p> <p>Déminage de terres et de routes</p> <p>Destruction de mines et de munitions non explosées</p> <p>Sensibilisation aux dangers des mines</p> <p>Publication de rapports sur le déminage et de bulletins sur les consignes de sécurité</p> <p>Enquêtes sur des incidents ou accidents provoqués par l'explosion de mines</p>
<p><i>Facteurs externes</i> : Les parties signataires de l'Accord de cessation des hostilités devront continuer à coopérer.</p>		

Composante 2 : Composante militaire

<i>Réalisations escomptées</i>	<i>Indicateurs de succès</i>	<i>Produits</i>
2.1 Maintien de la Zone de sécurité temporaire dans un état démilitarisé	Aucune violation de l'Accord de cessation des hostilités	<p>Patrouilles aériennes et terrestres et postes d'observation fixes</p> <p>Réunions du Comité de coordination militaire avec les parties</p> <p>Déminage des zones, y compris des futurs emplacements des bornes</p>

<i>Réalisations escomptées</i>	<i>Indicateurs de succès</i>	<i>Produits</i>
		Enquêtes sur des incidents particuliers par des patrouilles et équipes
<p><i>Facteurs externes</i> : Les parties ne devront pas restreindre la liberté de mouvement. Les deux parties devront coopérer à l'application de la décision de délimitation de la Commission du tracé de la frontière entre l'Érythrée et l'Éthiopie. Le personnel, les techniques et le matériel de déminage appropriés devront être mis à disposition comme prévu.</p>		

Composante 3 : Appui

<i>Réalisations escomptées</i>	<i>Indicateurs de succès</i>	<i>Produits</i>
3.1 Efficacité et utilité accrues de l'appui apporté à la Mission	Degré de satisfaction accru des services de la Mission à qui l'appui est fourni	<p>Maintien de 39 locaux (bureaux, campements, complexes de conteneurs et camps)</p> <p>Maintien d'un camp d'officiers d'état-major (127 officiers)</p> <p>Détachement de 55 agents auprès d'installations médicales de niveau II au camp d'officiers d'état-major</p> <p>Maintien de deux stations d'épuration d'eau</p> <p>Exploitation de cinq avions</p> <p>Exploitation de 10 hélicoptères</p> <p>Transport de 53 000 passagers</p> <p>Transport aérien de 640 500 kilos de marchandises</p> <p>Transport routier de 2 097 400 kilos de marchandises</p> <p>Relève de 12 300 militaires</p> <p>Transport de 677 500 kilos de bagages lors de la relève du personnel militaire</p> <p>Entretien de 434 véhicules appartenant à l'ONU</p> <p>Gestion de 15 gros contrats</p> <p>Émission de bons d'achat d'une valeur de 53 763 700 dollars</p>

<i>Réalisations escomptées</i>	<i>Indicateurs de succès</i>	<i>Produits</i>
		Maintien d'une capacité d'évacuation sanitaire Prestation journalière de services d'appui technique (transmissions et informatique) pendant toute l'année
<i>Facteurs externes</i> : Les fournitures, le matériel et les services devront être livrés selon le contrat établi. Les parties signataires de l'Accord de cessation des hostilités devront continuer à coopérer. Les facteurs environnementaux ne devront pas gêner les opérations d'appui de la Mission.		

II. Ressources nécessaires

A. Ressources financières

1. Vue d'ensemble

(En milliers de dollars des États-Unis. Pour l'exercice budgétaire allant du 1er juillet au 30 juin.)

Catégorie de dépenses	Dépenses (2001/02) (1)	Montants répartis (2002/03) (2)	Prévisions de dépenses (2003/04) (3)	Variation	
				Montant (4) = (3)-(2)	Pourcentage (5) = (4)/(2)
Militaires et personnel de police					
Observateurs militaires	7 204,3	8 360,0	7 387,6	(972,4)	(11,6)
Contingents	76 491,6	86 328,0	84 849,7	(1 478,3)	(1,7)
Police civile	–	–	–	–	–
Unités de police constituées	–	–	–	–	–
Personnel civil					
Personnel international ^a	25 234,9	29 533,6	24 282,2	(5 251,4)	(17,8)
Personnel recruté dans le pays ^b	879,2	1 301,6	1 257,5	(44,1)	(3,4)
Volontaires des Nations Unies	1 642,1	2 418,0	2 775,2	357,2	14,8
Dépenses opérationnelles					
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	7,2	–	–	–	–
Personnel fourni par des gouvernements	–	–	–	–	–
Observateurs électoraux civils	–	–	–	–	–
Consultants	–	–	–	–	–
Voyage	926,1	811,8	917,4	105,6	13,0
Installations et infrastructures	18 731,8	18 903,6	17 262,9	(1 640,7)	(8,7)
Transports terrestres	2 667,2	6 670,6	4 133,8	(2 536,8)	(38,0)
Transports aériens	21 892,7	27 916,7	23 111,1	(4 805,6)	(17,2)
Transports maritimes	–	–	–	–	–
Transmissions	7 456,8	9 067,4	8 756,3	(311,1)	(3,4)
Informatique	1 581,8	3 606,4	2 805,2	(801,2)	(22,2)
Services médicaux	2 612,8	5 323,4	2 842,7	(2 480,7)	(46,6)
Matériel spécial	2 002,3	1 901,2	1 869,1	(32,1)	(1,7)
Fournitures, services et matériel divers	15 092,0	18 687,9	16 104,4	(2 583,5)	(13,8)
Projets à effet rapide	584,9	–	–	–	–
Total brut	185 007,7	220 830,2	198 355,2	(22 475,0)	(10,2)
Recettes provenant des contributions du personnel	3 507,9	4 015,4	3 832,5	(182,9)	(4,6)
Total net	181 499,8	216 814,8	194 522,7	(22 292,1)	(10,3)
Contributions volontaires en nature (budgétisées)	–	–	–	–	–
Total	185 007,7	220 830,2	198 355,2	(22 475,0)	(10,2)

^a Les montants pour 2003/04 et 2002/03 reposent sur un taux de vacance de postes de 10 %.

^b Les montants pour 2003/04 et 2002/03 reposent sur un taux de vacance de postes de 5 % contre un taux de vacances de postes de 10 % appliqué en 2002/03.

2. Matériel appartenant aux contingents : matériel majeur et soutien logistique autonome

4. Les montants prévus au titre du matériel majeur et du soutien logistique autonome qui sont compris dans le total des ressources nécessaires pour l'exercice allant du 1er juillet 2003 au 30 juin 2004 se répartissent comme suit :

<i>Catégorie</i>	<i>Montant (milliers de dollars É.-U.)</i>
Matériel majeur	22 192,0
Soutien logistique autonome	
Identification	3,3
Électricité	1 269,8
Missions secondaires du génie	727,2
Blanchisserie et nettoyage	1 005,3
Matériel de campement	918,7
Hébergement	924,3
Défense des périmètres	2,1
Restauration	1 200,5
Matériel de bureau	802,4
Magasins – divers	1 981,7
Transmissions	3 881,6
Services médicaux	2 301,7
Neutralisation des explosifs et munitions	331,5
Observation	1 424,5
Détente et loisirs	293,4
Total partiel	17 068,0
Total	39 260,0

B. Ressources humaines

1. Militaires et personnel de police

	<i>Effectifs approuvés (2002/03)</i>	<i>Effectifs proposés (2003/04)</i>	<i>Variation nette</i>
Observateurs militaires	220	220	–
Contingents	3 980	3 980	–

2. Personnel civil

	<i>Personnel international</i>						<i>Personnel recruté dans le pays</i>	<i>Volontaires des Nations Unies</i>	Total général	
	<i>SGA/SSG</i>	<i>D-2/D-1</i>	<i>P-5/P-4</i>	<i>P-3 à P-1</i>	<i>Service mobile</i>	<i>Services généraux</i>				Total partiel
Bureau du Représentant spécial du Secrétaire général^a										
Effectifs autorisés 2002/03	3	2	19	22	6	14	66	22	10	98
Effectifs proposés 2003/04	3	2	18	21	6	13	63	29	16	108
Bureau du commandant de la Force										
Effectifs autorisés 2002/03	–	2	–	–	1	2	5	2	–	7
Effectifs proposés 2003/04	–	2	–	–	1	2	5	2	–	7
Division de l'administration										
Effectifs autorisés 2002/03	–	1	20	41	105	21	188	250	72	510
Effectifs proposés 2003/04	–	1	20	41	106	21	188	251	72	511
Total										
Effectifs autorisés 2002/03	3	5	39	63	112	37	259	274	82	615
Effectifs proposés 2003/04	3	5	38	62	112	36	256	282	88	626
Variation nette	–	–	(1)	(1)	–	(1)	(3)	8	6	11

^a Comprend ses collaborateurs directs, les Bureaux du Représentant spécial adjoint du Secrétaire général à Asmara et à Addis-Abeba, les centres extérieurs et les Bureaux des affaires politiques, de l'information et des droits de l'homme.

III. Analyse des variations¹

Référence

On trouvera dans la présente section, pour chaque rubrique, une indication du facteur auquel la variation est principalement imputable, les facteurs types recensés étant classés dans les quatre grandes catégories ci-après :

- **Mandat** : variations liées à une modification de la portée ou de la nature du mandat ou à une révision des réalisations escomptées dans le cadre du mandat;
- **Facteurs externes** : variations imputables à des facteurs extérieurs ou à des situations qui échappent au contrôle de l'Organisation;
- **Paramètres budgétaires** : variations qui tiennent aux règles, directives et politiques de l'Organisation;
- **Gestion** : variations dues à des décisions de gestion devant permettre d'obtenir les résultats escomptés avec plus d'efficacité (par exemple, révision des priorités ou ajout de produits) ou avec plus d'efficience (par exemple, réduction des effectifs ou des moyens nécessaires à l'exécution des produits sans incidence sur les produits) ou liés à des problèmes qui apparaissent au stade de l'exécution (par exemple, sous-estimation du coût ou du volume des moyens nécessaires à l'exécution des produits ou retards dans le recrutement).

	<i>Variation</i>	
Observateurs militaires	(972,4)	(11,6 %)

• Facteurs externes : évolution des prix du marché

5. La diminution des ressources nécessaires est imputable à la baisse des frais de voyage (4 100 dollars aller retour) prévus au titre du déploiement, de la relève et du rapatriement de 220 observateurs militaires.

	<i>Variation</i>	
Contingents	(1 478,3)	(1,7 %)

• Gestion et produits : moyens revus à la baisse et produits inchangés

6. La baisse des ressources nécessaires tient au fait que les indemnités en cas de décès ou d'invalidité n'ont pas été ajoutées aux prévisions, compte tenu de l'expérience accumulée jusqu'ici.

	<i>Variation</i>	
Personnel international	(5 251,4)	(17,8 %)

¹ Le montant des écarts est exprimé en milliers de dollars des États-Unis.

• **Paramètres budgétaires : baisse des dépenses de personnel**

7. La diminution des ressources nécessaires s'explique par le fait qu'un plus grand pourcentage de fonctionnaires (75 %) sont engagés pour une durée limitée, que le taux de vacance de postes est de 10 % et que les coûts prévus ont été alignés sur la composition effective du personnel. Les ressources sont prévues pour 256 fonctionnaires internationaux dont 108 appartenant à la catégorie des administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur et 148 agents du Service mobile et des services généraux.

Modification des effectifs

8. Trois postes [1 P-4, 1 P-3 et 1 de la catégorie des services généraux (autres classes)] du Bureau de l'Auditeur résident et les ressources y relatives n'ont pas été inscrits à ce budget puisqu'ils sont imputés sur le budget du compte d'appui aux opérations de maintien de la paix pour l'exercice 2003-2004.

	<i>Variation</i>	
Personnel recruté dans le pays	(44,1)	(3,4 %)

Modification des effectifs

• **Gestion : moyens et produits revus à la hausse**

9. On prévoit de créer huit postes d'agents recrutés dans le pays dans les six centres d'information pour aider le Bureau de l'information à faire face au développement de ses émissions radiophoniques en langues locales qui sont passées de trois tranches hebdomadaires d'une heure à sept.

10. On prévoit également de créer un poste d'agent recruté dans le pays au sein du Groupe du contrôle du budget et des dépenses (Bureau du Chef de l'administration) pour aider à actualiser les tableurs et les bases de données nécessaires pour améliorer la gestion des ressources de la MINUEE.

11. Le budget ne comprend pas un poste d'agent recruté dans le pays prévu pour le Bureau de l'Auditeur résident ainsi que les ressources y afférentes, qui ont été imputées au compte d'appui aux opérations de maintien de la paix pour l'exercice 2003-2004.

	<i>Variation</i>	
Volontaires des Nations Unies	357,2	14,8 %

• **Gestion : produits et moyens revus à la hausse**

12. L'augmentation des ressources nécessaires est imputable aux six Volontaires des Nations Unies supplémentaires qu'on prévoit de recruter pour étoffer les activités de radiodiffusion du Bureau de l'information et pour faire face au surcroît de travail qui en découle.

	<i>Variation</i>	
Voyages	105,6	13,0 %

• **Gestion : produits et moyens revus à la hausse**

13. L'augmentation des ressources nécessaires découle des voyages supplémentaires prévus au titre de l'appui technique et administratif destiné à consolider le processus de paix et améliorer les compétences techniques du personnel.

	<i>Variation</i>	
Installations et infrastructures	(1 640,7)	(8,7 %)

• **Gestion : moyens revus à la baisse et produits inchangés**

14. Le montant prévu correspond à une baisse des ressources destinées à financer l'acquisition d'installations et de matériel d'infrastructure au cours de la période considérée. Les ressources demandées sont prévues pour la location, l'entretien et la sécurité des locaux et le soutien autonome.

	<i>Variation</i>	
Transports terrestres	(2 536,8)	(38,0 %)

• **Gestion : moyens revus à la baisse et produits inchangés**

15. La diminution des ressources nécessaires est imputable à la baisse de la consommation de carburant par véhicule, à la réduction des besoins en pièces de rechange et au fait qu'on ne prévoit pas acheter de véhicules. Elle est le fruit de l'expérience recueillie à ce jour.

	<i>Variation</i>	
Transports aériens	(4 805,6)	(17,2 %)

• **Gestion : moyens revus à la baisse et produits inchangés**

16. Les ressources prévues au titre de cette rubrique reflètent une baisse des besoins découlant essentiellement de la réduction du nombre d'avions (2 P-166), la réduction du nombre d'heures de vol des avions et hélicoptères restants et une diminution des besoins en carburant sur la base du taux de consommation enregistré jusqu'à présent.

	<i>Variation</i>	
Transmissions	(311,1)	(3,4 %)

• **Gestion : moyens revus à la baisse et produits inchangés**

17. La diminution s'explique par une réduction des besoins en pièces de rechange due au fait que le matériel de transmissions est relativement neuf et à l'amélioration des services d'appui.

	<i>Variation</i>	
Informatique	(801,2)	(22,2 %)

• **Gestion : moyens revus à la baisse et produits inchangés**

18. Les crédits demandés, moins importants, sont destinés à financer des coûts supplémentaires correspondant à des licences de logiciels, des redevances et à des prestations de services. La baisse tient au fait qu'on a moins besoin de remplacer du matériel électronique acquis lors des exercices budgétaires précédents au titre de l'établissement et de la mise en place de grands systèmes informatiques. Les ressources prévues sont destinées à maintenir les services actuellement assurés.

	<i>Variation</i>	
Services médicaux	(2 480,7)	(46,6 %)

• **Gestion : moyens revus à la baisse et produits inchangés**

19. Les ressources prévues résultent de l'expérience accumulée et correspondent à une baisse des montants prévus pour l'évacuation sanitaire.

	<i>Variation</i>	
Fournitures, services et matériel divers	(2 583,5)	(13,8 %)

• **Gestion : moyens revus à la baisse et produits inchangés**

20. La baisse des ressources prévues au titre des rubriques Fret, Coûts de transport connexes et Rations résulte d'une utilisation moins fréquente des transporteurs commerciaux et d'un recours accru aux avions dont on dispose dans le cadre des contrats d'opérations aériennes [acheminement du matériel et des fournitures à destination et en provenance de la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi (Italie)].

IV. Décisions que l'Assemblée générale devra prendre

21. En ce qui concerne le financement de la MINUEE, l'Assemblée générale devra se prononcer sur les points suivants :

a) L'ouverture, aux fins du fonctionnement de la MINUEE pour la période de 12 mois allant du 1er juillet 2003 au 30 juin 2004, d'un crédit d'un montant de 198 355 200 dollars;

b) La mise en recouvrement, à raison de 16 529 600 dollars par mois du montant indiqué ci-dessus à l'alinéa a) au cas où le Conseil de sécurité déciderait de proroger le mandat de la MINUEE.

V. Résumé des mesures prises pour donner suite aux demandes et recommandations du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires du Comité des commissaires aux comptes de l'Organisation des Nations Unies et du Bureau des services de contrôle interne

Demande/recommandation

Mesures prises pour appliquer la demande/recommandation

Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires

(A/56/887/Add.9)

Rapport de la Commission du tracé de la frontière entre l'Éthiopie et l'Érythrée

Information sur le rôle de la MINUEE dans le processus de démarcation, le cas échéant, y compris le coût de l'assistance à fournir (par. 31).

La MINUEE apportera un soutien administratif et logistique au Bureau extérieur de la Commission du tracé de la frontière. Les dépenses connexes prévues au titre de cette assistance seront prélevées sur le Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour la délimitation et la démarcation de la frontière (S/2002/744 du 10 juillet 2002). Par conséquent, on n'a pas prévu de dépenses à ce titre pour l'exercice 2003-2004.

Programmes de formation

À l'avenir, les missions devraient, autant que possible, former des encadreurs pour certains des services de la Mission, ce qui éviterait d'avoir à former plusieurs agents du même service en dehors de la zone de la Mission (par. 36).

La Mission a prévu pour les composantes militaire et civile de recourir aux méthodes de formation les plus efficaces et les plus rentables. Les activités de formation comprennent des séances d'initiation, des stages de perfectionnement, des séances de sensibilisation au VIH/sida, une sensibilisation aux sexospécificités dans le cadre des opérations de maintien de la paix, un appui aux contingents et une formation adaptée aux besoins spécifiques sur la Mission (programme de désarmement, de démobilisation et de réinsertion, droits de l'homme, réfugiés et coordination civile et militaire).

Programmes de déminage

Le Comité a demandé qu'un complément d'information soit fourni sur les programmes de déminage qui interviendraient dans le cadre du processus de démarcation de la frontière (par. 37).

Le programme de déminage de la MINUEE est axé sur la zone de sécurité temporaire (région frontalière et zones contiguës), en Érythrée et en Éthiopie, le but étant d'aider à achever la démarcation de la frontière.

Il ressort d'une carte de reconnaissance qu'il y aurait 126 kilomètres de routes à déminer,

Il ressort d'une carte de reconnaissance qu'il y aurait 126 kilomètres de routes à déminer, 293 kilomètres de routes à vérifier et environ 187 points d'emplacement de bornes frontière à déminer ou à vérifier.

Il convient d'utiliser la compagnie slovaque assistée de deux fonctionnaires internationaux recrutés à titre contractuel par le Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets avec l'aide du Service de déminage pour appuyer la Commission du tracé de la frontière dans ses travaux et garder les démineurs bangladais en réserve. Les contractuels internationaux assureront des techniques de déminage par sonde électronique, des moyens externes de contrôle de la qualité, relayés par des chiens détecteurs d'explosifs et d'autres chiens spécialisés dans le déminage. Ces activités sont financées dans le cadre du budget de la MINUEE et du Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour la délimitation et la démarcation de la frontière.

Comité des commissaires aux comptes de l'ONU^a

Privileges et immunités des Nations Unies

Le Comité recommande que l'Administration, en collaboration avec la MINUEE, prenne les dispositions qui s'imposent pour régler avec le gouvernement hôte, en temps voulu, la question du paiement d'impôts sur les achats et que la MINUEE dresse un état des impôts et droits qui ont été indûment prélevés et demande leur remboursement^a.

La MINUEE procède actuellement au calcul des impôts versés au pays hôte. La demande de remboursement d'un montant de 116 390,97 dollars pour la période allant d'octobre 2000 à la mi-novembre 2002 doit être présentée au Gouvernement érythréen avant la fin de janvier 2003.

Le montant des impôts versés au Gouvernement éthiopien sera définitivement établi une fois que les autorités fiscales éthiopiennes auront fait parvenir à MINUEE le taux d'imposition du carburant des véhicules prélevé par les compagnies.

Bureau des services de contrôle interne (A/57/451)

Plan d'évacuation

Le BSCI recommande à la Mission de mettre au point son plan d'évacuation de concert avec le Coordonnateur pour la sécurité de l'ONU, diffuse les informations nécessaires au

Le plan d'évacuation a été mis au point de concert avec le Coordonnateur pour la sécurité de l'ONU. La MINUEE diffusera les informations nécessaires au personnel de la

*Demande/recommandation**Mesures prises pour appliquer la demande/recommandation*

Le BSCI recommande à la Mission de mettre au point son plan d'évacuation de concert avec le Coordonnateur pour la sécurité de l'ONU, diffuse les informations nécessaires au personnel et organise des exercices pour mettre le plan à l'essai (par. 62).

Entreposage du matériel de la Mission

Le BSCI recommande plusieurs mesures en vue de renforcer les contrôles dans l'entrepôt, concernant notamment le déploiement du personnel de sécurité et la réglementation des mouvements du matériel (par. 63).

Le plan d'évacuation a été mis au point de concert avec le Coordonnateur pour la sécurité de l'ONU. La MINUEE diffusera les informations nécessaires au personnel de la Mission et organisera des exercices pour mettre le plan à l'essai.

Des mesures immédiates ont été prises pour remédier à la situation en renforçant les contrôles et la sécurité dans l'entrepôt. Un système de cartes d'accès a été introduit de même que des mesures de restriction, des cadenas dans les installations, un éclairage accru, des fils de fer barbelé autour des locaux; on a en outre ajouté un garde et un poste de sentinelle pour faire patrouiller l'arrière du complexe. On prend actuellement des mesures de sécurité supplémentaires (mise en place d'un système de télévision en circuit fermé) permettant de surveiller l'entrepôt 24 heures sur 24.

^a Voir Documents officiels de l'Assemblée générale, cinquante-sixième session, Supplément No 5 (A/56/5), vol. II, chap. II, par. 140).

Annexe

Organigramme

